La Loire en Nièvre

Les seuls vrais candidats sans étiquette

Pourquoi « La Loire en Nièvre »?

Le fleuve sauvage traverse les 4 communes du canton, et l'axe ligérien rassemble la majorité des habitants de la Nièvre. Alors c'était une évidence.

Ceci étant, au-delà du nom, nous sommes des candidats rattachés à aucun parti politique. Nous sommes les seuls vrais candidats sans étiquette du canton. Nous souhaitons, si vous nous faites confiance, travailler dans l'intérêt du canton de Fourchambault et du département, sans faire de la politique politicienne.

Patricia et Michel, nous nous considérons comme « des orphelins de la politique » et nous voulons conserver cette indépendance privilégiant l'intérêt général plutôt que les querelles politiques. Nos remplaçants, Pascal et Valérie partagent ces mêmes valeurs.

Notre dynamisme et nos expériences seront un atout pour le département. Nous sommes tous impliqués dans la vie locale et résidons tous sur le canton que nous connaissons bien.



Patricia GAUDRY, 51 ans

Cadre territoriale, j'assure les fonctions de Directrice Générale des services à la mairie de Marzy.

Ayant acquis une expérience en tant que cadre territoriale, je souhaiterais œuvrer comme élue pour mettre à profit au service des Nivernais, mon savoir-faire.

Ce sont les élus qui décident de l'avenir des collectivités donc du Département.

Elus au conseil Départemental, nous participerons entre autres, à la vie culturelle des Nivernais :

En démocratisant la culture, via la création d'un Pass Culture départemental permettant aux jeunes, à partir de 15 ans, inscrits dans un établissement scolaire de la Nièvre, d'accéder à l'offre culturelle (cours de danse, musique, chant, culture, dessin, peinture ...)

En permettant la découverte du patrimoine culturel de la Nièvre : ses musées, ses bases nautiques, le Parc naturel du Morvan, le circuit de Nevers-Magny-Cours)...

Et bien évidemment, nous valoriserons le fleuve Loire, trait d'union entre les 4 communes de notre canton, en favorisant la création d'une fête cantonale autour de ce qui nous unit : La Loire.

Vu les candidats

va ies candidats

Tout bulletin modifié ou rayé sera considéré comme nul.



Michel MONET, 60 ans, Maire de Garchizy

Fourchambaultais d'origine, je suis devenu au fil du temps Maire de Garchizy. Je suis un vrai enfant du pays n'ayant jamais quitté ce canton que j'aime et pour lequel je travaille déjà.

Avec mon équipe municipale, nous avons transformé Garchizy : Pôle enfance, Maison de santé Pluridisciplinaire, résidence senior à venir.....

Libéré volontaire de mon poste de Vice-Président de Nevers Agglomération, je souhaitais mettre mon dynamisme au service du canton et du département. Avec Patricia, nous serons vos élus. Nous rendrons compte tous les ans dans chaque commune du canton de nos travaux et de ceux du département. Nous travaillerons bien sûr avec nos « remplaçants » et tous ceux qui le souhaiteront.

Concernant la voirie, avec plus de 3000 véhicules/jour, la départementale 8 qui relie Fourchambault à Pougues-les-Eaux, a grand besoin d'être refaite. La possibilité d'y ajouter une bande cyclable serait un plus.

Nous proposerons comme le département du Haut-Rhin, le principe d'« un bénévolat obligatoire » auprès d'une structure telle qu'une association ou une collectivité, à raison d'une moyenne de 7 heures par semaine, pour percevoir le RSA en s'accompagnant d'un cadre précis comme le rappelle la cour administrative d'appel de Nancy. Le département de la Nièvre peut s'inspirer de cette jurisprudence pour verser le RSA (CAA de Nancy, 1ere

ch, 08/04/2020 n°18NCo1751)



Compétences du Conseil Départemental

Le Département est désigné comme le chef de file en matière d'aide sociale, d'autonomie des personnes et de solidarité des territoires. Le coût financier de ces interventions représente plus de la moitié de son budget de fonctionnement. Le département a été créé suite à la Révolution Française pour rapprocher les administrés de l'administration.

Les politiques publiques obligatoires : Partenaire de proximité, le Conseil Départemental est au service du territoire et de ses habitants. Il adapte ses dispositifs d'intervention aux besoins des collectivités partenaires et assure ainsi la solidarité territoriale. Chaque habitant doit pouvoir bénéficier des mêmes services et être accompagné. La solidarité humaine est une compétence clé.

L'action sanitaire et sociale : C'est la vocation prioritaire du Département (revenu de solidarité active, RSA ; allocation personnalisée d'autonomie (APA) ; gestion des services de protection maternelle et infantile, (PMI) ; aide aux personnes handicapées).

La gestion des routes et des déplacements : Le Conseil Départemental gère avec Nevers agglomération, la région, la ville de Nevers, l'aéroport de Nevers et beaucoup de voiries. Il assure en effet l'entretien, la gestion et la construction des routes départementales. Il est également compétent en matière d'aires de co-voiturage, de véloroutes et pistes cyclables.

L'enseignement : la construction, l'entretien et l'équipement (informatique notamment) des collèges, relèvent du Conseil Départemental. Dans la Nièvre, ce sont 30 collèges, 25 restaurants scolaires pour 9234 collégiens.

La culture : le Conseil Départemental assure la valorisation et la sauvegarde du patrimoine. Il gère ainsi les archives et bibliothèques départementales ainsi que les musées départementaux au nombre de 14 dans la Nièvre.

L'aménagement durable du territoire : Le développement touristique est également important : parc naturel du Morvan, bases de loisirs de Baye et des Settons, circuit de Nevers-Magny-Cours, plus de 100 kms de voies le long du canal entre Decize et Clamecy, la ferme du Marault ...

La sécurité incendie : Le conseil départemental assure la gestion du Service Départemental d'Incendie et de Secours. Même si le SDIS constitue une entité autonome, c'est le Conseil Départemental qui en assure le principal financement.

Les politiques publiques volontaristes : le Département peut également intervenir dans des domaines qui représentent un enjeu pour son territoire : agriculture, aide en faveur des communes ou des associations, santé...